

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 25 JUILLET 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq juillet à 20 heures 30, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de M. Jean-Claude GARDE, Maire.

Étaient présents : Joël FLACHAT - Patrick FOURNEL - Jean-Claude GARDE - Jean-Gérard MERLE - Marie-Thérèse THEVENET

Absents excusés : Isabelle BECKER - Michaël DUMAS - André FRANC (ayant donné pouvoir à M. GARDE Jean-Claude) - Gérald GONON - Fabienne MERESSE (ayant donné pouvoir à M. Jean-Gérard MERLE) - Damien PARET - Renaud PEURON - Nelly PORTERON (ayant donné pouvoir à M. Joël FLACHAT) - Véronique POYET -.

Secrétaire de séance : Madame Marie-Thérèse THEVENET.

Monsieur le Maire constate que le quorum n'est pas atteint.

Conformément aux dispositions de l'article L2121-17 susvisé, le conseil municipal se réunira de nouveau lundi 29 juillet 2024 à 20h30.

L'ordre du jour est inchangé.

La séance est levée à 21 heures

Marie-Thérèse THEVENET
Secrétaire



Jean-Claude GARDE
Maire

